

Le 14 octobre 2020

Gestion du stationnement pour l'entretien Projet pilote 2020-2021 – Zone 4

Madame, Monsieur,

En prévision de la saison froide qui est à nos portes, la Ville de Laval met en place pour un deuxième hiver consécutif des projets pilotes afin de tester différentes approches en ce qui a trait à la gestion du stationnement pour l'entretien.

Ayant la ferme intention de mettre fin au stationnement en alternance saisonnier tel que nous le connaissons, et ce, dès l'année prochaine, ces projets pilotes visent à mesurer la satisfaction citoyenne, la viabilité au niveau des opérations ainsi que l'efficacité de la gestion.

Votre résidence étant située dans l'une des zones des projets pilotes, cet avis a pour but de vous informer du fonctionnement du stationnement sur rue pour l'hiver à venir dans votre secteur.

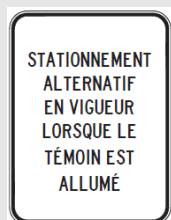
Fonctionnement

Le stationnement en alternance saisonnier est en vigueur uniquement lors des opérations de déneigement.

Pour savoir si des opérations sont en cours : Surveillez les témoins lumineux : ceux-ci seront allumés lors des opérations de déneigement. Cela signifie que la signalisation relative au stationnement en alternance saisonnier est en vigueur et doit être respectée.

Les témoins lumineux s'allumeront avant l'entrée en vigueur des restrictions, avec un préavis suffisant pour vous permettre de déplacer votre véhicule au besoin. Lorsque les témoins lumineux sont éteints, il est permis de se stationner de part et d'autre de la rue, peu importe le jour, l'heure et la date.

Important : La pandémie ayant causé des retards d'approvisionnement, ce projet pilote débutera le 15 décembre 2020. Du 1^{er} novembre au 15 décembre, la signalisation relative au stationnement alternatif saisonnier devra donc être respectée en tout temps.



Panneau ajouté à la signalisation



Témoin lumineux

VILLE DE LAVAL

☎ 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca



www.facebook.com/villedelavalpageofficielle



www.twitter.com/@laval311

Vous avez des questions ou des préoccupations ?

Rendez-vous au stationnement.laval.ca.

Vous y trouverez une carte de votre zone, une foire aux questions (FAQ) ainsi qu'une capsule explicative.

De plus, tout au long de l'hiver, la Patrouille Neige parcourra les quartiers visés par les projets pilotes afin d'aider les citoyens dans la compréhension et l'application des façons de faire.

Votre expérience est importante

Vous recevrez, au cours de l'hiver, une nouvelle communication vous invitant à participer à un court sondage portant sur ce projet pilote.

Je vous remercie personnellement de votre collaboration et de votre contribution pour faire de Laval une Ville performante et qui répond aux besoins de ses citoyens.

Marc Demers
Maire de Laval

Please note that an English version of this notice is also available at parking.laval.ca.